

CATALOGUE DE FORMATIONS

2026



Le présent catalogue détaille les formations offertes par NORALP

Nous proposons plusieurs formats pour votre apprentissage :

- auto-apprentissage tutoré depuis votre PC ou votre smartphone, grâce à notre plateforme de formation dédiée.
- En présentiel, en vos locaux ou dans les locaux de **NORALP**
- En vidéo conférence

Nos domaines d'excellences sont :

- la Conformité et la LCB FT
- RGPD
- Gestion des risques
- ESG
- RSE
- Finance durable
- La gouvernance
- Les marchés financiers
- la gestion d'actif

NOS PRIX SONT PAR APPRENANT & NOS **Tarifs** SONT **DEGRESSIFS**.

Pour la Tarif par apprenant intra entreprise veuillez nous contacter

Nous préparons régulièrement des parcours sur mesure.

Pour nous faire part de vos demandes spécifiques: edu@compliance.eu.com



Nous Contacter

NORALP SAS
58, 60 rue de Douai 75009 Paris
RCS Paris B 899 521 694

France

+ 33 1 88 61 69 72
apprentissage@noralp.fr

Luxembourg

+ 352 621 457 179
edu@compliance.eu.com

Canada

+ 1 365 996 66 76
info@noralp.com



NORALP est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11756269375.
« Cet enregistrement n'implique pas l'approbation du gouvernement ».

Depuis le 1er février 2022, NORALP est agréé par [l'Autorité des Marchés Financiers](#) sous le numéro FD - 5 pour faire passer l'examen AMF Finance Durable.

Nos conditions générales sont disponibles sur notre site internet www.noralp.com

Compliance

LCB FT

RGPD

Rappels et mise à jour annuelle

Objectifs

- Former les professionnels et les étudiants aux principes de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le respect des sanctions internationales.
- Permettre aux entités réglementées d'avoir des équipes formées à ces questions, de se conformer à leurs obligations réglementaires et d'atténuer leurs risques LCB – FT – Sanctions.
- KYC, CDD, EDD, STOR, SAR.
- Gérer les alertes générées par les outils.
- Mise en perspective avec des cas concrets.
- Testez les connaissances.

Programme

1. Concepts de base
2. Les enjeux
3. Le cadre réglementaire
4. Impacts opérationnels
5. La pratique
6. Le cadre des sanctions et la jurisprudence
7. Les perspectives

Evaluation

Modalité : Test, questionnaire à choix multiple en fin de parcours.

Sujet : Les questions portent sur les éléments vus en séances ou présentés dans le cours.

Niveau requis : 70% de réponses positives.

Rappels et mise à jour annuelle

PUBLIC

-  Vente
-  Gestionnaires
-  Analystes
-  Fonctions de contrôle
-  Direction Générale

Les points forts

- Parcours préparé par un expert
- Supports mis à jour régulièrement
- Plateforme d'apprentissage accessible depuis PC et Smartphone

Format

E-learning / Hybride

Niveau

Acquisition

Durée:

75 minutes – 3h30

Prérequis

Pour les sessions de 75 minutes, avoir déjà suivi une formation initiale

Langues

Français

Mise à jour:

Avril 2025

BEST SELLER

E-learning : 55 €

Accès :

30 jours

AML-RAP-O

Hybride : 155 €

Cours tous les mois
avec un expert :

75 minutes

AML-RAP-H

**Formation
initiale: 650 €**

Présentation avec un
tuteur : 1/2 journée

AML-IN-H

Nous contacter
edu@compliance.eu.com

Rappels et mise à jour annuelle

Objectifs

- Former les professionnels et les étudiants aux principes de la lutte contre les abus de marché.
- Permettre aux entités réglementées d'avoir des équipes formées à ces questions et de se conformer à leurs obligations réglementaires.
- Profilage des investisseurs, informations privilégiées et murailles de Chine, le cas particulier du sondage de marché.
- Gérer les alertes générées par les outils.
- Mise en perspective avec des cas concrets.
- Testez les connaissances.

Programme

1. Concepts de base
2. Les enjeux
3. Le cadre réglementaire
4. Impacts opérationnels
5. La pratique
6. Le cadre des sanctions et la jurisprudence
7. Les perspectives

Evaluation

Modalité : Test, questionnaire à choix multiple en fin de parcours.

Sujet : Les questions portent sur les éléments vus en séances ou présentés dans le cours.

Niveau requis : 70% de réponses positives.

Rappels et mise à jour annuelle

PUBLIC

- 👤 Vente
- 👤 Gestionnaires
- 👤 Analystes
- 👤 Fonctions de contrôle
- 👤 Direction Générale

Les points forts

- Parcours préparé par un expert
- Supports mis à jour régulièrement
- Plateforme d'apprentissage accessible depuis PC et Smartphone

Format

E-learning / Hybride

Niveau

Acquisition

Durée:

75 minutes – 3h30

Prérequis

Pour les sessions de 75 minutes, avoir déjà suivi une formation initiale

Langues

Français

Mise à jour:

Juin 2025

BEST SELLER

E-learning : 55 €

Accès :

30 jours

MAR-RAP-O

Hybride : 155 €

Cours tous les mois
avec un expert :

75 minutes

MAR-RAP-H

Formation

initiale: 650 €

Présentation avec un
tuteur :

1/2 journée

MAR-IN-H

Nous contacter

edu@compliance.eu.com

Formation par un avocat spécialisé

Objectifs

- Former les professionnels et les étudiants aux principes de la protection des données personnelles dans le cadre de la réglementation RGPD.
- Permettre aux entités réglementées d'avoir des équipes formées à ces questions, de se conformer à leurs obligations réglementaires et d'atténuer leurs risques.
- Mise en perspective avec des cas concrets.
- Testez les connaissances.

Programme

1. Concepts de base
2. Les enjeux
3. Le cadre réglementaire
4. Impacts opérationnels
5. La pratique
6. Le cadre des sanctions et la jurisprudence
7. Les perspectives

Evaluation

Modalité : Test, questionnaire à choix multiple en fin de parcours.

Sujet : Les questions portent sur les éléments vus en séances ou présentés dans le cours.

Niveau requis : 70% de réponses positives.

Formation par un avocat spécialisé

PUBLIC

- Services informatique
- Services juridique
- Ressources humaines

Format

Hybride

Prérequis

Aucun

Langue

Français

Mis à jour

**Avant chaque
formation**

Formation

initiale: 650 €

Niveau :

acquisition

Présentation:

1/2 journée

RGPD-IN-H

Mise en

conformité: 950 €

Niveau:

perfectionnement

Présentation :

1 journée

RGPD-COM-H

Mise en

Œuvre: 1650 €

Niveau:

perfectionnement

Présentation:

2 journées

RGPD-MO-H

Nous contacter
edu@compliance.eu.com

ESG RSE Finance durable

Objectifs

- Préparer l'examen de l'AMF sur la finance durable
- Fournir une compréhension des principes fondamentaux de la finance durable, de ses défis et de ses perspectives.
- Une compréhension générale du cadre institutionnel et économique de la finance durable.
- Comprendre les concepts clés.
- Acquérir une compréhension des produits et des méthodologies utilisés.

Evaluation

Modalité : Examen certifié et supervisé en ligne. Max. 90 minutes. 60 questions tirées au hasard dans la base des questions mise à notre disposition par l'AMF.

Sujet : L'ensemble du programme est couvert.

Niveau requis : 80% de réponses positives.

Examen Certifié AMF

Programme

- La finance durable et les principaux concepts
- Historique
- Principaux domaines d'action en matière de finance durable
- L'écosystème de la finance durable et ses acteurs
- Le cadre réglementaire européen et français - harmonisation et transparence accrue
- Entreprises et acteurs non financiers - questions environnementales, sociales et de gouvernance
- Extra-financier
- Commercialiser des produits financiers liés à la finance durable
- Principaux acronymes utilisés
- Définition des termes et concepts fréquemment utilisés.

Examen Certifié AMF

PUBLIC

- Personne icon Vente
- Personne icon Gestionnaires
- Personne icon Analystes
- Personne icon Fonctions de contrôle
- Personne icon Direction Générale

Format

e-learning

Niveau

Acquisition

Durée

12 à 20 heures

Prérequis

Aucun

Langues

Français / Anglais

Mise à jour

Juin 2025

Les points forts

- Parcours 100 % en ligne
- Supports mis à jour régulièrement
- Plateforme d'apprentissage accessible depuis PC et Smartphone
- Examens toutes les semaines

BEST SELLER

Pack pro : 155 €

E-learning : 4 mois
Examens blancs : 10
Examen officiel :
1 tentative

FD5-1-FR

Pack premium : 190 €

E-learning : 6 mois
Examens blancs : 10
Examen officiel :
2 tentatives

FD5-2-FR

Pack expert : 850 €

Présentation avec un tuteur : 1 journée
E-learning : 6 mois
Examens blancs : 10
Examen officiel :
2 tentatives

FD5-3-FR

Comprendre la finance durable

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la finance durable en France pour les différentes parties prenantes.
- Rôles et responsabilités des différentes fonctions de l'entreprise. (vendeurs, managers, contrôleurs, cadres intermédiaires, etc.)
- Fournir une compréhension des principes fondamentaux de la finance durable, de ses défis et de ses perspectives.
- Une compréhension générale du cadre institutionnel et économique de la finance durable.
- Comprendre les concepts clés.
- Acquérir une compréhension des produits et des méthodologies utilisés.

Programme

- La finance durable et les principaux concepts
- Historique
- Principaux domaines d'action en matière de finance durable
- L'écosystème de la finance durable et ses acteurs
- Le cadre réglementaire européen et français - harmonisation et transparence accrue
- Entreprises et acteurs non financiers - questions environnementales, sociales et de gouvernance
- Extra-financier
- Commercialiser des produits financiers liés à la finance durable
- Principaux acronymes utilisés
- Définition des termes et concepts fréquemment utilisés.

Comprendre la finance durable

PUBLIC

- 👤 Vente
- 👤 Gestionnaires
- 👤 Analystes
- 👤 Fonctions de contrôle
- 👤 Direction Générale

Format

Hybride : Présentiel et en ligne

Niveau

Acquisition

Durée

3h30

Mise à jour

Avant chaque cours

Les points forts

- Parcours adaptés à vos besoins
- Supports mis à jour régulièrement
- Plateforme d'apprentissage accessible depuis PC et Smartphone

Evaluation

Modalité : Test, questionnaire à choix multiple en fin de parcours.

Sujet : Les questions portent sur les éléments vus en séances ou présentés dans le cours.

Niveau requis : 70% de réponses positives.

Dates

À définir

Tarif par apprenant

680 €

FD-IN-H

Nous contacter

edu@compliance.eu.com

Gouvernance : Intégrer la RSE

Objectifs

- Comprendre l'intégration de la durabilité dans la gouvernance.

Nous explorerons comment les entreprises et les gestionnaires de placements peuvent intégrer une approche à long terme et durable dans leurs structures de gouvernance, en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Les principaux aspects de cette discussion comprendront:

- la compréhension des concepts sous-jacents,
- l'exploration de divers champs d'action et la proposition d'idées pour mettre en œuvre efficacement des mesures de durabilité et prévenir l'écoblanchiment.

Programme

Partie 1 : Durabilité - Concepts et histoire

1. Comprendre la durabilité et les principaux concepts
2. Quelques dates clés
3. Les principales définitions:
ESG, l'ISR, la RSE et le Greenwashing

Partie 2 : Gouvernance d'entreprise et RSE

1. Vue d'ensemble: mise en place de la RSE
2. Analyse de cas :
 - L'effondrement du Rana Plaza et ses implications
 - l'affaire de corruption de Siemens et ses leçons
 - Diversité et inclusion
3. Taxonomie de l'UE, par indicateurs clés de performance (KPI) de l'industrie

Gouvernance : Intégrer la RSE

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous ceux:

- 👤 qui s'intéressent à la mise en œuvre des problématiques ESG Gestionnaires de projet RSE
- 👤 qui désirent acquérir le socle des connaissances nécessaires pour comprendre l'ensemble.

Format

Hybride : Présentiel et en ligne

Niveau

Acquisition

Durée

3h30

Mise à jour:

Avant chaque formation

Les points forts

- Parcours adaptés à vos besoins
- Supports mis à jour régulièrement
- Plateforme d'apprentissage accessible depuis PC et Smartphone

Evaluation

Modalité : Test, questionnaire à choix multiple en fin de parcours.

Sujet : Les questions portent sur les éléments vus en séances ou présentés dans le cours.

Niveau requis : 70% de réponses positives.

Dates

À définir

Tarif par apprenant

695 € edu@compliance.eu.com

RSE-GOV-1

Nous contacter

Gouvernance Marché Finance

Naviguer dans les Évolutions Réglementaires

Formation pour les dirigeants et les équipes risques et conformité des entités régulées en France

Programme

1. Panorama des évolutions réglementaires récentes

Nouvelles obligations issues de la réglementation européenne (AMLA, CSRD, MiCA, DORA...)

Transposition en droit français et implications pratiques

Points de vigilance pour les établissements assujettis

2. Impacts sur les marchés bancaires et financiers

Produits et services concernés

Risques émergents et surveillance accrue

Cas concrets d'adaptation réglementaire

3. Alignement stratégique et gouvernance

Intégration des exigences réglementaires dans le business model

Rôle des organes de gouvernance dans la supervision stratégique

Évaluation de l'efficacité des dispositifs de gouvernance

4. Gestion des risques réglementaires

Identification, évaluation et atténuation des risques liés à la conformité

Exemples de défaillances et bonnes pratiques

Objectifs

Offrir chaque mois un programme actualisé sur les évolutions réglementaires récentes impactant le secteur bancaire et financier en France et en Europe.

Fournir une compréhension approfondie des nouvelles réglementation européennes et de la jurisprudence.

Développer une connaissance approfondie des textes en cours d'adoption ou d'application, comme les réformes liées à l'AMLA (Anti-Money Laundering Authority) et les exigences de reporting ESG renforcées

Permettre aux participants de se former aux enjeux de conformité, d'anticiper les impacts opérationnels

Promouvoir l'éthique et la gouvernance d'entreprise, en lien avec les nouvelles attentes des régulateurs

Encourager la participation active à la supervision stratégique, en intégrant les nouvelles obligations dans les processus de décision.

Renforcer les compétences en leadership réglementaire, pour piloter efficacement les transformations induites par les nouvelles normes.

Format **Hybride**

Prérequis **Aucun**

Langue **Français**

Mise à jour **Tous les mois**

Durée: 1,5 Heures par mois

Tarif par apprenant: 300 € par mois

Nous contacter
edu@compliance.eu.com

Formation spécifique Dirigeant responsable / membres de conseil de surveillance d'une EI/SGP

Objectifs

- **Offrir aux organes de contrôle** un programme de formation couvrant les domaines d'expérience bancaire.
- **Fournir une compréhension approfondie** des produits financiers, des marchés sur lesquels ils sont négociés et des risques associés.
- **Développer une connaissance approfondie** des réglementations financières pertinentes.
- **Leur permettre de se former** à ces questions, de comprendre les enjeux et de se conformer à leurs obligations réglementaires.
- **Promouvoir l'éthique et la gouvernance d'entreprise** en mettant l'accent sur les meilleures pratiques en matière de gestion des conflits d'intérêts et de responsabilité fiduciaire.
- **Encourager la participation active** à la prise de décision stratégique et à la supervision de la gestion.
- **Mise en perspective avec des cas concrets** pour aider à comprendre les concepts théoriques.
- **Renforcer les compétences en matière de leadership** pour diriger efficacement dans un environnement financier complexe et en constante évolution.
- **Préparer les membres du conseil** à répondre efficacement aux crises financières ou aux problèmes de conformité.
- **Favoriser une culture de l'apprentissage continu** pour rester à jour avec les dernières tendances et développements dans le secteur de l'investissement.

Evaluation

Modalité : Test, questionnaire à choix multiple en fin de parcours.

Sujet : Les questions portent sur les éléments vus en séances ou présentés dans le cours.

Niveau requis : 70% de réponses positives.

NORALP – Catalogue de formation mars 2026

Programme

1. Exigences légales et réglementaires applicables à un établissement assujetti
2. Marchés bancaire ou financiers
3. Planification stratégique et compréhension de la stratégie commerciale ou du projet d'affaires (business plan) d'un établissement assujetti et de sa mise en œuvre
4. Gestion des risques (identification, évaluation, suivi, contrôle et atténuation des principaux types de risques d'un établissement assujetti)
5. Évaluation de l'efficacité des dispositifs de gouvernance d'un établissement assujetti, mise en place de mécanismes de surveillance et de contrôle efficaces de celle-ci
6. Information comptable et financière d'un établissement assujetti, identification des problèmes majeurs révélés par cette information et mise en place des mesures et contrôles appropriés.

Format **Hybride**

Prérequis **Aucun**

Langue **Français**

Mise à jour **en continu**

Durée: 2.5 jours
Tarif par
apprenant: 3000 €
GOV-MA-H

Nous contacter
edu@compliance.eu.com

FORMATION SUR MESURE

LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

PUBLIC

 A définir ensemble

Objectifs

➤ En fonction du sujet

Programme

En fonction du sujet.

Format

à définir ensemble

Prérequis **Aucun**

Langue **Français**

Mise à jour **en continu**

Durée: à définir ensemble

Tarif par apprenant : à
définir ensemble

Nous contacter
edu@compliance.eu.com

Informations complémentaires

Nous sommes fiers de compter parmi nos experts



Roland de la Tullaye : Conformité et finance durable



Laura Marx : Transformation et climat



Philippe De Vecchi : Gouvernance



Serge Balatre : Crypto Actifs et Block Chain



Hilarion Bidjoua : Conformité et LCB - FT



Sarah Bockelandt : Conformité et risques



Jehan de Buchet : Conformité et LCB – FT



Debora Cohen : RGPD

CATALOGUE DE FORMATION

Conditions préalables

Certaines formations ne nécessitent pas de prérequis.

Toutefois, il est important de noter que les cours comportent de nombreuses références **au monde de la finance** au sens large et à la **réglementation en vigueur**.

Pour tirer le meilleur parti de ces cours, les apprenants doivent être capables de lire et de comprendre la langue du cours, ont de l'appétit pour

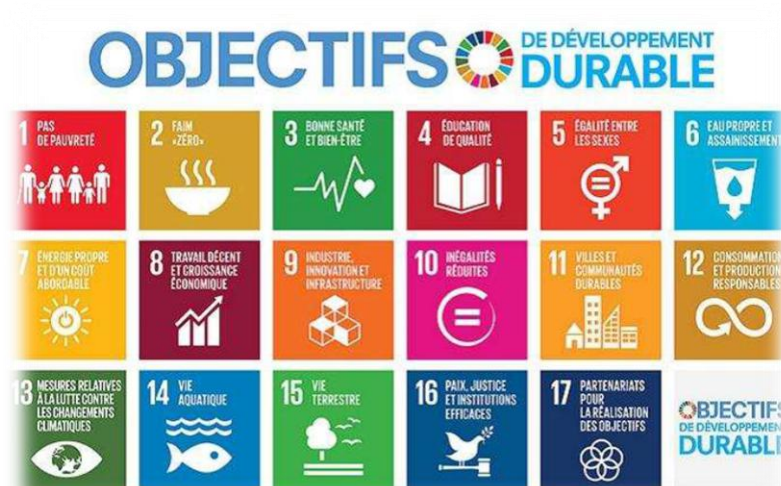
- ✓ finance ;
- ✓ règlement financier ;
- ✓ Et, le cas échéant, pour les aspects durables de la finance.

NOS VALEURS

Chez **NORALP**, nous pensons qu'un développement durable et équitable est possible avec la **participation active** et **volontaire de chacun**.

En agissant, **nous** pouvons **tous limiter notre empreinte écologique**, nous **adapter** au **changement** et **réduire la pollution**.

Le développement durable consiste à **promouvoir les objectifs de développement durable** des Nations unies.



CATALOGUE DE FORMATION

Qui sommes-nous ?

NORALP est un **organisme de formation**.

- **Notre vision** est d'être au plus **près des enjeux réglementaires**.
- **Notre approche** est **pluridisciplinaire** : nos formateurs viennent du secteur bancaire, de l'industrie financière et du monde universitaire.
 - ✓ Nous aidons les professionnels dans leurs systèmes de **Compliance - AML - Financial Reporting – Sustainable Finance - RGPD**.
 - ✓ Nos clients sont basés en **Europe** et en **Amérique du Nord**
 - ✓ Nous sommes au service d'**entités supranationales**, de **banques de détail**, de **sociétés cotées en bourse**, de **sociétés de gestion d'actifs**, de **prestataires de services d'investissement** et d'**universités**.

Chiffres clés

Taux de réussite

2025

Examen AMF Finance Durable : **100%** des apprenants préparés par NORALP ont réussi l'examen

88 % des apprenants ont réussi l'examen à la **première tentative**

12 % des apprenants ont réussi l'examen à la **seconde tentative**

Formations Conformité et LCB FT : **100%** des apprenants ont réussi le questionnaire d'évaluation finale des compétences acquises

2024

Examen AMF Finance Durable : **98%** des apprenants préparés par NORALP ont réussi l'examen

77 % des apprenants ont réussi l'examen à la **première tentative**

21 % des apprenants ont réussi l'examen à la **seconde tentative**

Formations Conformité et LCB FT : **100%** des apprenants ont réussi le questionnaire d'évaluation finale des compétences acquises

Formations Dirigeant d'EI : **100%** des apprenants ont réussi le questionnaire d'évaluation finale des compétences acquises

2023

Examen AMF Finance Durable : **91%** des apprenants préparés par NORALP ont réussi l'examen

Formations conformité et LCB FT : **100%** des apprenants ont réussi le questionnaire d'évaluation finale des compétences acquises

Taux de satisfaction

96% des apprenants sont satisfaits ou très satisfaits de la formation qu'ils ont reçue (source: questionnaires de satisfaction reçus des apprenants en 2023, 2024 et 2025)

100% des entreprises sont satisfaites ou très satisfaites des services et du suivi offerts par NORALP (source: questionnaires de satisfaction reçus des entreprises en 2024 et 2025)

CATALOGUE DE FORMATION

Conditions d'accès



NORALP se veut proche de ses apprenants. Notre ligne téléphonique est ouverte **aux apprenants 01 88 61 69 72**



Le **délai estimé** entre votre demande et la mise en œuvre d'un programme de formation adapté à vos besoins est en moyenne de **15 jours ouvrables**.

Nous nous efforçons de nous adapter à toutes les situations. Madame de Sèze est la personne de contact pour les personnes en situation de handicap. Elle est chargée de mettre en place les parcours de formation appropriés et le matériel nécessaire pour assurer le bon déroulement des apprentissages.

Tous nos apprentissages peuvent être suivi à distance. Nos locaux ne sont pas ouverts au public ni adaptés.



Les apprenants ont toujours la possibilité de suivre le cours en distanciel par la solution de visio conférence TEAMS et peuvent demander l'activation d'une transcription écrite générée automatiquement par Teams.

Les supports relatifs à la formation finance durable sont disponible en format audio.

Des ajustements peuvent être demandés pour nous adapter aux situations spécifiques que chacun peut rencontrer.

Une évaluation finale sous forme de questions à choix multiples, une attestation de fin de stage et, le cas échéant, un certificat seront délivrés à la fin du cours.



Il est à noter qu'un **taux de réussite de 70%** ou plus permet de valider un cours.

Pour l'examen **certifié de l'AMF**, ce taux est de **80%**.

Si ces résultats ne sont pas atteints, une session de rattrapage peut être programmée. Les modalités doivent être fixées avec le formateur.



+33 1 88 61 69 72



apprentissage@noralp.fr



www.noralp.com

Règlements sur la formation

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 à L.6352-5 et R 6352-1 à R6352-15 du code du travail. Ce règlement s'applique à tous les stagiaires et apprenants pendant la durée de la formation.

Conformément à l'article L6352-4 du Code du travail, le présent règlement intérieur définit :

- Les principales mesures d'hygiène et de sécurité applicables ;
- les règles applicables en matière de discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires et leurs droits en cas de sanction.

CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par NORALP, pour la durée de la formation. Chaque stagiaire est réputé avoir accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par NORALP et accepte que des mesures soient prises à son encontre en cas de non-respect. Tout stagiaire doit se conformer à ce règlement pour tout ce qui concerne l'application des règles d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'aux règles générales et permanentes relatives à la discipline.

L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ

Article 1 - Règles générales d'hygiène et de sécurité.

Dans le cas d'une formation à distance par e-learning ou vidéoconférence, il est indispensable de respecter les règles de santé et de sécurité sur le lieu de formation. Aucun local n'est mis à disposition pour la formation à distance. Les stagiaires sont donc soumis au règlement intérieur de leur entreprise ou de tout autre lieu où se déroule la formation. L'organisme de formation ne peut être tenu pour responsable des incidents ou accidents qui pourraient survenir au cours de la formation à distance, notamment dans le cadre de l'utilisation des outils informatiques et Internet mis à disposition par l'entreprise du stagiaire.

Dans le cadre d'une formation en présentiel dans les locaux du client, chaque stagiaire doit assurer sa sécurité personnelle et celle des autres en respectant les règles en vigueur sur le lieu de la formation.

Règlements sur la formation

Article 2 - Règles générales d'hygiène et de sécurité.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme. Conformément aux articles R.6342-1 et suivants du code du travail, tout accident survenu à un stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de stage ou pendant qu'il s'y rend ou en revient doit être déclaré par le responsable de l'organisme à la caisse de sécurité sociale.

LA DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Article 3 - Utilisation du matériel pédagogique

La documentation pédagogique fournie lors des sessions de formation est protégée par le droit d'auteur et ne peut être réutilisée qu'à des fins strictement professionnelles et individuelles. Toute reproduction ou distribution à d'autres fins est strictement interdite.

Article 4 - Questionnaire de satisfaction

Le contenu de la formation et ses différents supports comprennent un questionnaire de satisfaction. Le stagiaire/apprenant doit le remplir à la fin de la session de formation.

DISCIPLINE

Article 5 - Temps de formation

Les horaires de formation sont fixés par NORALP et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation envoyée par voie électronique. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. NORALP se réserve, dans les limites imposées par les dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de formation en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par NORALP aux horaires de formation. En cas d'absence ou de retard à la formation, il est préférable que le stagiaire prévienne soit le formateur, soit le responsable de l'organisme de formation. En outre, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire.

Article 6 - Accès au lieu de formation

Sauf autorisation expresse de NORALP, les stagiaires ayant accès au site de formation pour suivre leur formation ne peuvent y entrer ou y rester pour d'autres fins ou faciliter l'introduction de tiers auprès de l'organisme.

Règlements sur la formation

Article 7 - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de la formation en tenue décente et à se comporter correctement à l'égard de tous les membres de l'organisation.

Article 8 - Utilisation des équipements

Tous les stagiaires sont tenus de maintenir en bon état le matériel mis à leur disposition pour leur formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à sa destination. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite, à l'exception du matériel mis à disposition à cet effet. À l'issue de la formation, le stagiaire est tenu de restituer l'ensemble du matériel et des documents en sa possession appartenant à l'organisme de formation, à l'exception des documents pédagogiques distribués au cours de la formation.

SANCTIONS

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent règlement intérieur peut entraîner une sanction disciplinaire dans les conditions prévues par le présent règlement. Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du code du travail toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire qu'il estime fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

A la fin de la formation, les stagiaires seront invités à remplir un QCM et un questionnaire de satisfaction. Le QCM servira à évaluer si le stagiaire a réussi ou non la formation. Il est à noter qu'un taux de réussite minimum de 70% est requis pour valider la formation. Le questionnaire de satisfaction permettra à NORALP d'évaluer la réussite de la formation. Il est à noter que si ces deux documents ne sont pas remplis et remis à la fin de la formation, celle-ci ne peut être validée.

PLAINTES

Une réclamation exprime le mécontentement d'un client. Il ne s'agit pas d'une simple demande d'information.

Pour toute plainte, veuillez contacter NORALP à l'adresse suivante : support@noralp.fr